

TARIFS EN VIGUEUR EN 2025

TARIFS FORMATIONS

Coût de la formation pris en charge à 100% par l'employeur
A titre indicatif, voici les éléments utilisés pour la facturation aux entreprises

➔ Contrat de professionnalisation Rentrée 2025

FORMATION	TARIF HORAIRE HT
Licence Pro	24,00
BTS TP-MMCM-MGTMN 1ère année	20,00
BTS TP-MMCM-MGTMN 2ème année	21,00
Bac Pro TP 1ère année	18,50
Bac Pro TP 2ème année	19,43
CAP CE 1 an	31,00
CAP MM 1 an	27,00
CAP CRAU 1 an	25,00

A compter de la rentrée 2025, un forfait Campus de 275 € TTC est facturé aux entreprises en 1ère année et 2ème année.

➔ Contrat d'apprentissage

Rentrée 2025

FORMATION	NPEC OPCO	RAC ENTREPRISE	TOTAL FACTURÉ NET DE TAXE
CRCTP 1ère année	7306	4 818,34	12 124,34
CRCTP 2ème année	7306	5 424,56	12 730,56
CRCTP 2 ans	14612	10 242,90	24 854,90
CRAU 1ère année	6723	5 261,33	11 984,33
CRAU 2ème année	6723	5 860,55	12 583,55
CRAU 2 ans	13446	11 121,88	24 567,88
CE 1ère année	9370	5 165,45	14 535,45
CE 2ème année	9370	5 892,22	15 262,22
CE 2 ans	18740	11 057,67	29 797,67

Les autres formations ne peuvent pas bénéficier du Contrat d'Apprentissage.

Le forfait Campus facturé aux entreprises en 1ère année et 2ème année suit les mêmes règles qu'en contrat de professionnalisation.

TARIFS PACK RENTREE et CAUTIONS - FACTURATION AUX FAMILLES

FORMATION	Pack Rentrée TTC	Cautions
Licence Pro	50	250
BTS (Toutes sections)	200	
Bac Pro TP	400	300
CAP CE 2 ans	50	
CAP CRCTP 2 ans	50	
CAP CRAU 2 ans	50	
CAP MM 1 an	150	
CAP CE 1 an	150	
CAP MM 1 an	150	
CRAU 1 an	150	

TARIFS HEBERGEMENT / RESTAURATION - PRISE EN CHARGE POSSIBLE PAR L'EMPLOYEUR

		PRIX UNITE	PRIX SEMAINE	INFOS	Aide Apprenti à déduire du TTC
HEBERGEMENT	HT	16,78	117,46	7 nuits	6€/nuit
	TTC	18,46	129,21	TVA 10%	-30€/semaine
RESTAURATION	HT	9,47	85,23	9 repas	3€/repas
	TTC	10,42	93,75	TVA 10%	-27€/semaine
PENSION COMPLETE	HT		202,69		
	TTC		222,96		-57€/semaine
DEMI-PENSION	HT	9,47	47,35	5 repas	
	TTC	10,42	52,09	TVA 10%	